



CANADA

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada
à l'Ambassadrice du Brésil au Canada*

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
CANADA

Ottawa, le 29 août 1968

N° CA-1607

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° 48 du 29 août 1968, par laquelle vous proposez que nos deux Gouvernements concluent un accord, au moyen d'un échange de notes, afin d'améliorer les relations scientifiques entre nos deux pays.

Le Gouvernement canadien approuve sans réserve les conditions énoncées dans votre note. J'ai donc l'honneur de proposer que votre note, ainsi que la présente réponse dont les versions anglaise et française font également foi, constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente note.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
MITCHELL SHARP*

Son Excellence Madame Dora Alencar de Vasconcellos

RADIO

Accord entre le CANADA et le VÉNÉZUELA

Signé à Caracas le 29 octobre 1968

En vigueur le 13 novembre 1968

43 260 097

6 365 789

3 206 740

1 739 800

6 146 629